

Bulletin d'Inscription

Cursus d'approfondissement

Cultiver le sens de la vie avec la CNV

Intitulé du stage : **Cultiver le sens de la vie avec la Communication NonViolente**

Dates : **une journée par mois de décembre 2023 à avril 2024 :**

Le lundi 18 décembre 2023

Le vendredi 5 janvier 2024

Le vendredi 26 janvier 2024

Le vendredi 16 février 2024

Le vendredi 15 mars 2024

Le vendredi 5 avril 2024

Lieu : **Chambéry - 36, rue Croix d'Or**

Nombre de jours : **6 jours** - Nombre d'heures : **42h**

PARTICIPANT(E) :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél. Portable :

Mail :

Profession :

Date des modules 1 et 2 (et noms des formateurs) :

.....

Vous pouvez, si vous le souhaitez, dire quelques mots de ce que vous recherchez à travers cette formation :

.....
.....
.....
.....

A compléter et retourner au plus tôt, accompagné de votre règlement à :

Muriel Gruszka - 656 chemin du réservoir - 73230 Barby

COORDONNEES :

Je suis d'accord pour que mes coordonnées soient communiquées sur la liste des participants

Je suis d'accord pour recevoir les informations du réseau CNV : ACNV (la vie du réseau) et AFFCNV (les stages proposés par les formateurs)

Règlement pour les inscriptions :

TARIF : Prix du cursus pour 6 jours au total : **750 €**, à régler comme suit :

- virement de 30% d'arrhes soit 225€, au moment de l'inscription
- virement du complément soit 525€, 15 jours avant le démarrage de la formation soit pour le 4 décembre 2023

POUR LE VIREMENT : IBAN FR76 1390 6000 6185 0494 8438 614

CONFIRMATION :

Les inscriptions sont validées par ordre d'arrivée, à réception du dossier complet ET d'une preuve de virement de 30% d'arrhes (225€). Au cas où le stage est complet, vous serez prévenu dès réception de votre inscription. Les informations pratiques : adresse précise du lieu, horaires, etc, vous seront envoyées environs 10 jours avant le début de la formation.

CONDITIONS D'ANNULATION :

En cas d'annulation de votre part à plus de 30 jours de la formation, les arrhes vous sont remboursées ; entre 30 et 15 jours du début de la formation, les arrhes (225€) sont encaissées ; à moins de 15 jours du début de la formation, l'intégralité de la formation est due. Toute formation commencée est due intégralement.

Nous nous réservons la possibilité d'annuler le stage pour nombre insuffisant d'inscriptions. En ce cas, les arrhes sont remboursées.

Date

Signature du-de la participant-e

Pour toutes informations complémentaires : muriel.secretariatcnv@gmail.com

SEULS LES DOSSIERS COMPLETS SERONT PRIS EN COMPTE

Merci pour votre vigilance et à bientôt !